Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 27 septembre 2022, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 21 septembre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain (à partir de la question 6), IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélio, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, GIBSON Pierre-Emmanuel, HENNEBELLE Dominique, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, MULLET Rosemonde, OGIEZ Gérard, SELIN Pierre, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BARRÉ Bertrand, BERROYER Béatrice, BERROYER Lysiane, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BOUVART Guy, BRAND Hervé, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CASTELL Jean-François, LANNES Daniel, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUBY Sophie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FLAJOLLET Christophe, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, LEFEBVRE Marie-Paule, ROYER Brigitte, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MAESEELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, MILLE Robert, MOYAERT Dorothée, NEVEU Jean, NOREL Francis, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, PROOT Janine, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOURSEL-DERUELLE Karine, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à DAGBERT Julien, DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, DE CARRION Alain donne procuration à IDZIAK Ludovic (jusqu'à la question 5), DELECOURT Dominique donne procuration à DRUMEZ Philippe, BERTIER

Jacky donne procuration à PÉDRINI Lélio, BLOCH Karine donne procuration à LEMOINE Jacky, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, DECOURCELLE Catherine donne procuration à OGIEZ Gérard, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, FONTAINE Joëlle donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, FOUCAULT Gregory donne procuration à DEBUSNE Emmanuelle, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, HEUGUE Éric donne procuration à SELIN Pierre, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, TASSEZ Thierry donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERRIER Philibert, EDOUARD Eric, BECUWE Pierre, BEUGIN Élodie, CLEMENT Jean-Pierre, CLERY Véronique, COCQ Marcel, DASSONVAL Michel, DELANNOY Marie-Josephe, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, FLAJOLET André, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, OPIGEZ Dorothée, PREVOST Denis, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno

Monsieur IDZIAK Ludovic est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 2022/CC 117

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
27 septembre 2022

ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS GENERAUX

COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES - MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE DE SAINT HILAIRE COTTES A LA COMMISSION "CYCLE DE L'EAU"

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Par délibération en date du 28 septembre 2021, le Conseil communautaire a procédé à la désignation des membres appelés à siéger au sein des commissions thématiques.

Pour faire suite à la démission de Monsieur Dominique DANEL de son poste de conseiller municipal, il y a lieu de désigner un nouveau représentant de la commune de Saint-Hilaire-Cottes à la commission « Cycle de l'Eau ».

En application de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut décider au préalable et à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour cette désignation.

Il est proposé la candidature de Monsieur Nicolas BECOURT, représentant suppléant en remplacement de Monsieur Dominique DANEL pour la commission « Cycle de l'Eau ».

L'Assemblée est invitée à procéder aux opérations de vote. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

ENREGISTRE pour la commune de Saint-Hilaire-Cottes, la candidature de Monsieur Nicolas BECOURT, représentant suppléant en remplacement de Monsieur Dominique DANEL pour la commission « Cycle de l'Eau »

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

DESIGNE en tant que représentant de la commune de Saint-Hilaire-Cottes, Monsieur Nicolas BECOURT, représentant suppléant en remplacement de Monsieur Dominique DANEL pour la commission « Cycle de l'Eau ».

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Président,

GACQUERRE Olivier

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 29 SEP. 2022

Et de la publication le : 29 SEP. 2022
Le Président,

GACQUERRE Olivier